



Affaire suivie par : Lydie DIJOUX

Compte rendu de la réunion du 14 janvier 2010

Début de la réunion à 10h00, fin à 11h00.

Personnes présentes :

- Mr Jean Michel ROBINET (personne référent du service des sports)
- Mr HOAREAU Philippe (Directeur Service des sports)
- Yannick MANIECA (Responsable commission Athlétisme au CRSA)
- Juany JEAN-BAPTISTE (Vice président du CRSA)
- Lydie DIJOUX (Animatrice ASAPH-CRSA)
- Robert MARCELINE (Président ASAPH)

Objet : Première réunion de travail pour la mise en place de la 2^{ème} édition du cross adapté

Ordre du jour :

- I) Bilan de la 1^{ère} édition
- II) Description de la journée du 14 février 2010
- III) Demande de partenariat
- IV) Sécurité

Le jeudi 14 janvier 2010 s'est tenu dans les locaux du services des sports, la première réunion de travail concernant la préparation de la 2^{ème} édition du cross adapté.

En préambule

Mr MARCELINE demande aux représentants du service des sports s'ils ont reçu le calendrier sportif du Comité Régional du Sport Adapté. La réponse étant négative, il communique donc les dates des 3 journées que l'ASAPH organisera dans l'année :

- le 14 février 2010 « La 2^{ème} édition du cross adapté »
- le 13 juin 2010 « Tournoi de Football adapté »
- le 03 octobre 2010 « la 3^{ème} édition de Alon met la main ensemb »

Mr ROBINET rappelle au président de l'ASAPH que lorsqu'on organise une journée sportive il faut se diriger uniquement à la mairie et aux services des sports. Il faut éviter d'envoyer un courrier à tous les services car on se perd dans les demandes.

Mr HOAREAU demande à l'ASAPH les fiches actions des journées programmées pour 2010.

Le président de l'ASAPH précise que ces documents figurent dans le dossier de subvention.

I) Bilan de la 1^{ère} édition

Mlle DIJOUX refait un point sur le bilan de la 1^{ère} édition (<http://crossadapte.canalblog.com>).
Le 1^{er} cross a pu voir le jour grâce au soutien du CRSA , de la mairie de Saint-André, des sponsors et des associations sportives.

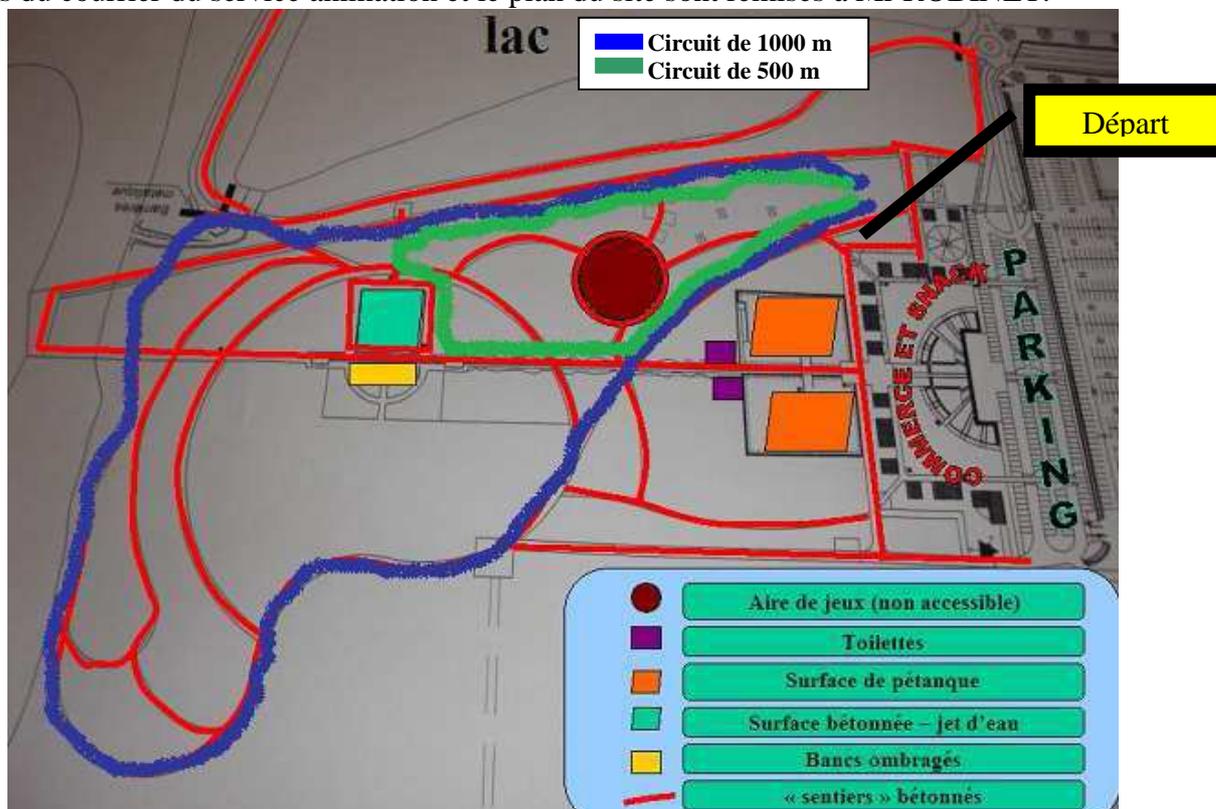
Tableau récapitulatif :

Date et Lieu	Le 1 ^{er} février 2010 au Parc du colosse	
Responsable de la journée	Robert MARCELINE	
Directrice	Lydie DIJOUX	
Membre du bureau de l'ASAPH présent	3	Mr MARCELINE Robert, Mr SINARETTY RAMARETTY Philippe, Mme SALAMA Fabienne,
Personnalités	2	Directeur des sports de Saint André- Mme MARISY de la DDJS- Mr NOURBY directeur de la MEFPIE
Élu (e) s :	1	Mme FERRERE (adjointe au sport)
Bénévoles / encadrants	54	
Presse :	1	JIR
Parents :	5	(femmes, hommes)
Personnes handicapées	80	Associations ASCJ : 4 / ASPHT/FAB : 31 / ASAPH : 10 / AEHD/FAM : 15 ASPQ : 7 / APSA : 13
Total de participants	146	

Elle souhaiterait que cette année des jeunes des établissements spécialisés y participent.

II) Description de la journée

Mr MARCELINE décrit la journée. « Des courses allant de 500m au 4000m selon les capacités de chacun. Les courses ne dureront que la matinée. La remise des récompenses se fera avant le pique nique. » Les Photocopies du courrier du service animation et le plan du site sont remises à Mr ROBINET.



Pour les invitations aux clubs, Mr JEAN BAPTISTE nous conseille de les préparer et de les remettre aux présidents le jour de l'assemblée du CRSA.(samedi 16 janvier 2010)

III) Demande de partenariat

Ensuite, les membres présents font le point sur la demande de partenariat.

Le président précise que l'ASAPH a déjà reçu une réponse avec le service animation pour le podium, les abris et la sono.

Mr ROBINET sera la personne référent qui fera le lien entre l'association et les services.

Concernant les éducateurs sportifs, Mr ROBINET demande l'heure de leur arrivée et leur fonction. (7H00 sur le site et en tant que signaleurs)

Le service fait remarquer que les ravitaillements, les récompenses ne sont pas de leur ressort. L'OMAG n'existant plus, il faut que l'association sollicite d'autres partenaires.

Les rubalises sont à la charge de l'ASAPH (prévoir au moins 11 rouleaux).

Tableau rectifié des demandes :

Demande	Quantité	Service	Observations
Toilette :vestiaire	X		OK
Barrières	30 (100)		
Podium avec rampes	X	S.animation	OK
Tables	6		
Bancs	10 grand		NON
Chaises	200 (150)	S.des sports	100
Abris 3*3	5	S.animation	OK
Sono + micro	X	S.animation	OK
Electricité	X		OK
Récompenses		ASAPH	
Ravitaillements (eau, orange, fruits secs)	100	ASAPH ou sponsors	
Banderoles	X	NON	
Educateurs sportifs	6		OK
Personnel sur le site	X		

Mr MARCELINE rappelle que l'année dernière, l'aménagement du site a été fait pour le nouvel an chinois. Les abris et l'électricité étaient déjà présent sur le site.

Mr HOAREAU se renseignera auprès des services de la mairie et il précise qu'un ou deux représentants de l'ASAPH devront être présents lors de l'installation des chapiteaux pour l'emplacement de l'électricité. Enfin, il rajoute qu'en cas de pluie, il serait justiciable de réserver tout de même le grand kiosque.

IV) Sécurité

Pour la sécurité des coureurs, Mr ROBINET propose de mettre les signaleurs à des endroits stratégiques afin d'optimiser les moyens humains.

Des chasubles sont préférables pour distinguer les encadrants, il demande donc à Mr MARCELINE de faire la demande auprès de l'ACSA avec MR ALYBERIL.

Le médecin et l'ambulance sont en cours de recherche.

L'association restera en contact avec Mr ROBINET tout au long du mois.

Afin de finaliser le projet, une réunion est prévue dans la dernière semaine avant le jour j. Le point sur la manifestation étant fait, et n'ayant plus aucune question, la réunion prend fin au environ de 11h 00.